

COMITÉ DE DIRECTION

25 avril 2025

PROCÈS VERBAL

Ouverture de la séance à 19h00

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis FOURCADET à ce présent,

Les membres du bureau ont été régulièrement convoqués et reconnaissent avoir reçu l'ordre du jour du présent comité.

Membres présents en visioconférence

M. Alexandre BOTTA, Mme Valérie BURIE, M. Anthony COUÉ, Mme Christiane DAVID, M. Franck DESPAGANAT, M. Julien GOULLON, Mme Fanny HAMOT, M. Mohamed MOHATTA, Mme Corinne MARIE-dit-MOISSON, M. Marc RAGONA, M. Éric SCHOUMSKY, Mme Coralie TEXIER

Absent excusé

Mr Jean-Jacques SAUVAGE actuellement au Japon

Le Président constate que le quorum requis est atteint et que le comité peut valablement délibérer sur la résolution ci-dessous.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres. Il précise que l'ordre du jour est complété de la liste transmise par Anthony.

Point 1 : Nomination du 2^{ème} vice-président représentant les disciplines rattachées

Le président demande que ce point soit de nouveau mis au vote.

Julien rappelle que même s'il a été nommé à titre provisoire, il n'est pas démissionnaire et de ce fait le poste n'est pas vacant. Il accepterait de démissionner à la seule condition que le président propose Alexandre comme 2^{ème} vice-président représentant les disciplines rattachées.

Jean-Louis explique qu'il ne peut proposer à ce poste Alexandre qui fait partie de la liste des membres du CD ayant demandé sa destitution.

La situation restant en l'état, le comité de direction refuse de procéder au vote.

DÉCISION

Cette proposition est ajournée

Point 2 : élections au sein du département enseignement

Rappel du contexte : lors du CD du mois d'avril, le département enseignement a été dissout. Christiane DAVID est de nouveau candidate et Valérie BURIE annonce en séance sa candidature. Le président demande au CD leur accord pour procéder au vote des deux candidatures.

Des questions sont posées au sujet du futur CAF. Il est précisé que les membres du CD qui le souhaitent pourront participer à l'élaboration du socle spécifique de chaque discipline. Les réponses ayant été données, le CD accepte de passer au vote.

Candidature de Christiane DAVID**Pour : 6****Contre : 4****Abstention : 3****DÉCISION****Christiane DAVID est nommée au département enseignement****Candidature de Valérie BURIE****Pour : 6****Contre : 4****Abstention : 3****DÉCISION****Valérie BURIE est nommée au département enseignement****Point 3 : sur le financier réalisé et sur le budget par Éric SCHOUMSKY**

Nous sommes à peu près en ligne aujourd’hui sur le budget 2025 au point près du produit des licences. Les chiffres sont arrêtés au 9 juillet. Il manque donc sur le réalisé la partie des licences du 1^{er} septembre au 31 décembre 2025 (à valoriser pour 4/12^{ème}). Concernant les licences au 24 juillet, nous sommes au-dessus vs le 31 août 2024 et sur toutes les disciplines.

Sur les dépenses, nous sommes alignés sauf en projection sur le Chanbara. Concernant le WAT, il y a une décision à prendre sur le nombre de chambres réservées qui sont trop nombreuses à la vue des inscriptions. Il ne faudra pas tarder à se décider pour éviter des pénalités. Au global, nous sommes alignés sur les dépenses au Kendo, au Iaido. Sur le Jodo la répartition entre les postes est à préciser. Sur le Naginata, nous sommes en dessous du budget mais il reste la compétition internationale à venir. Sur le Chanbara, le budget est dépassé en intégrant une simulation du déplacement de fin d’année. Il faudra recalibrer les dépenses avec le trésorier pour tenir le budget en fin d’année.

Il est annoncé le départ de Léo et le recrutement de Pedro en CDI.

Concernant le prévisionnel 2026, Éric a préparé un budget basé sur l'historique et il est demandé à chacun de revenir vers lui avec une déclinaison par projet. Nous ferons une consolidation des remontées fin septembre comprenant une tendance sur les prises de licences 2025/2026.

Jean-Louis précise qu'il s'impliquera directement sur l'atterrissement 2025 pour être certain qu'il n'y aura pas de dépassement budgétaire.

Éric est remercié pour tout le travail effectué.

Point 4 : retour sur les championnats d'Europe de Kendo

Marc pour les juniors : résultats satisfaisants avec une 3^{ème} place en équipe, et en individuels une 1^{ère} et une 2^{ème} place chez les garçons et une belle 3^{ème} place chez les féminines. Une amélioration à prévoir sur la gestion du stress.

Coralie pour les féminines : elles sont championnes d'Europe en équipe avec une bonne ambiance. En individuelle, une 1^{ère} place et 2^{ème} place également. Des résultats très satisfaisants. Attention à l'organisation sur les feuilles d'ordre à ne pas reproduire.

Éric pour les garçons : ils sont champions d'Europe en équipe avec une belle 3^{ème} place en individuel. Le staff a identifié un point sur le changement de générations avec une remise des compteurs à zéro avec une prise en compte sur l'attitude et l'état d'esprit.

Jean-Louis : La France est leader en Europe et cela nous donne une responsabilité. Comme l'a indiqué le vice-président de l'EKF à la cérémonie de clôture, il faut vaincre avec humilité ou perdre avec honneur.

Point 5 : mail sur la détection équipe de France Kendo

Discussion sur la pertinence d'avoir ce type de point à l'ordre du jour. Jean-Louis fait un aparté qu'il souligne sans polémique mais factuel : Valérie BURIE, notre secrétaire générale, a proposé que chacun propose un mode de fonctionnement de ce que pourrait faire en autonomie le président, le bureau, le comité de direction, les départements et les commissions des disciplines. Tout le monde était d'accord avec cette proposition mais rien ne lui a été proposé.

Le président précise qu'il est entièrement d'accord, ce type de point n'a rien à faire à l'ordre du jour d'un CD.

Point 6 : validation du planning de l'agenda 2025-2026

Anthony prend la main pour la présentation à la demande du président qui précise sa position sur ce sujet : le planning doit être présenté au comité de direction mais le travail qui doit être fait en amont est celui du bureau qui doit s'assurer qu'il n'y a pas de conflits d'agenda ni d'oubli des départements ou des disciplines. L'agenda est présenté par discipline et il est validé après quelques modifications faites en séances.

Le point étant terminé, le président précise en séance deux points concernant la commission Iaido :

Le stage dit « national » des enseignants Iaido en octobre n'a pas été présenté pour validation au département enseignement ni au président qui en a assuré l'intérim depuis la dissolution.

Sur l'organisation des championnats d'Europe de Iaido :

Arbitrage : seulement 3 candidats 6^{ème} Dan sur 5 places possibles proposés. Le président a pris l'initiative de compléter cette liste en ajoutant les deux nouveaux 7^{ème} Dan. La sélection de l'EKF est de 3 arbitres dont un seul des 6^{ème} Dan proposés initialement et les deux 7^{ème} Dan ajoutés.

Compétiteurs : la liste définitive est prévue pour le 14 septembre, soit hors délais EKF. Pour des raisons budgétaires (14 places prévues), il est prévu 10 compétiteurs pour 4 encadrants.

Le président est en désaccord avec ce choix, il faut plus de compétiteurs et moins d'encadrement.

Post réunion : l'EKF a confirmé que Jean-Jacques ne serait pas pris en charge.

Point 7 : modifications de règlement demandées par le Naginata

Les 2 demandes :

Limitation à 3 équipes maximum par club

Pour les individuels, être français ou résident en France.

Anthony donne un avis défavorable aux 2 demandes : ne pas freiner les gros clubs pour la 1^{ère} demande et pas de dérogation pour la nationalité française en individuel.

Le comité de direction est d'accord avec Anthony.

Conclusion et déclaration du président

Après neuf mois de mandat, je fais le constat que les conditions ne sont pas réunies pour travailler sereinement dans l'intérêt des licenciés et de nos disciplines. Dans ce contexte, il m'est impossible de mettre en œuvre le programme pour lequel j'ai été élu. L'ambiance délétère et les blocages récurrents m'amènent donc à demander le placement de notre comité sous tutelle. Cette mesure permettra d'organiser de nouvelles élections sur la base de listes constituées, comme cela aurait dû être le cas initialement, plutôt que sur des candidatures individuelles.

Malgré un climat de travail extrêmement difficile au sein du CD, des avancées concrètes et majeures ont été obtenues. Pour cela je remercie l'ensemble des personnes ayant donné de leur temps sur la saison écoulée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par le Président et le Secrétaire Générale.

Le Président

Jean-Louis FOURCADET



Le Secrétaire Général

Valérie BURIE

